



Conseil d'administration

326^e session, Genève, 10-24 mars 2016

GB.326/PFA/5

Section du programme, du budget et de l'administration
Segment du programme, du budget et de l'administration

PFA

Date: 19 février 2016

Original: anglais

CINQUIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Questions relatives aux technologies de l'information et de la communication: rapport d'activité final sur la Stratégie de l'OIT en matière de technologies de l'information pour 2010-2015 et sur la stratégie de transition pour 2016-17

Objet du document

A sa 306^e session (novembre 2009), le Conseil d'administration a approuvé la Stratégie de l'OIT en matière de technologies de l'information pour 2010-2015. Cette stratégie fixe des indicateurs, des cibles et des étapes pour chaque exercice biennal de la période de six ans considérée. Une fois par an, le Bureau fait le point sur les progrès réalisés; le présent document traite des progrès accomplis en 2015, dernière année de la période à l'examen, et présente une stratégie de transition proposée pour 2016-17, que le Conseil d'administration est invité à approuver (voir le projet de décision au paragraphe 55).

Objectif stratégique pertinent: Gouvernance, appui et management.

Incidences sur le plan des politiques: Aucune.

Incidences juridiques: Aucune.

Incidences financières: Aucune.

Suivi nécessaire: Aucun.

Unité auteur: Département de la gestion de l'information et des technologies (INFOTEC).

Documents connexes: GB.306/PFA/ICTS/1; GB.306/PFA/ICTS/2; GB.306/9/1(Rev.); GB.306/PFA/11; GB.309/PFA/ICTS/1; GB.309/PFA/ICTS/2; GB.309/PFA/7; GB.310/PFA/3; GB.312/PFA/6/1; GB.312/PFA/6/2; GB.313/PFA/1; GB.313/PFA/INF/3; GB.316/PFA/4; GB.319/PFA/5/1; GB.319/PFA/5/2; GB.320/PFA/INF/3; GB.323/PFA/4.

Introduction

1. L'OIT a mené à terme sa Stratégie en matière de technologies de l'information pour 2010-2015.
2. La stratégie présentait des moyens d'élever les technologies de l'information au rang d'outil stratégique pour le Bureau et établissait une feuille de route visant à renforcer l'innovation et à restructurer et transformer l'infrastructure informatique, afin d'améliorer la qualité des services informatiques fournis au Bureau.
3. En vue de concrétiser les résultats de la manière la plus efficiente et sur la base du meilleur rapport coût-efficacité, la stratégie prônait une approche globale en ce qui concerne la gouvernance et la gestion générales des ressources informatiques au sein du Bureau, au moyen du regroupement, de la normalisation et de la centralisation des fonctions, de l'infrastructure, des processus, des technologies, des services et des applications informatiques.
4. La stratégie recense des domaines à améliorer, parmi lesquels: renforcer et mettre à profit les partenariats établis avec d'autres organismes en vue de la fourniture de services informatiques communs; faciliter l'automatisation des processus par la mise en service du Système intégré d'information sur les ressources (IRIS), du Système de gestion électronique des documents (EDMS) et d'autres applications; mettre en place des technologies visant à favoriser la collaboration et le partage des connaissances; officialiser les niveaux de service informatique; améliorer la gestion des ressources d'information; perfectionner la communication relative aux technologies de l'information; améliorer la sécurité et la formation en la matière.
5. La stratégie a été appliquée en mettant l'accent sur trois principaux résultats rattachés au cadre stratégique de l'OIT pour 2010-2015. Le Bureau a rendu compte chaque année des progrès de sa mise en œuvre; le présent document fait le point sur les progrès accomplis en 2015, dernière année de la période considérée, et présente une proposition de stratégie de transition pour 2016-17.
6. Parmi les 31 cibles et étapes initialement prévues, 28 ont été atteintes ou dépassées. Le Bureau a mené à bien 290 projets informatiques au cours de la période de six ans. Les principaux progrès accomplis sont notamment les suivants:
 - mise en service de l'ensemble des fonctionnalités d'IRIS pour tous les bureaux régionaux et les six équipes de promotion du travail décent/bureaux de pays;
 - déploiement des modules d'IRIS portant sur la gestion des ressources humaines, les états de paie, les congés et la gestion stratégique dans les 41 autres bureaux extérieurs;
 - établissement d'un cadre formel de gouvernance, d'une charte et d'un comité relatifs aux technologies de l'information;
 - restructuration et regroupement des services informatiques au sein du Bureau;
 - amélioration de la connectivité au réseau sur le terrain;
 - modernisation du Centre de données du BIT;
 - normalisation et regroupement de l'infrastructure informatique du BIT sur le terrain;

- installation de Microsoft Windows 7, Outlook, Lync et File and Print;
 - mise en œuvre de systèmes de suivi du comportement professionnel et de gestion de la formation;
 - application des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et de la fonctionnalité d'IRIS relative aux actifs fixes;
 - modernisation de la bibliothèque du BIT;
 - mise en place d'un entrepôt de données utilisé pour établir des rapports sur la gestion des ressources humaines à l'intention du Conseil d'administration du BIT;
 - mise à jour technologique de certaines applications essentielles, dont IRIS, la base de données des normes internationales du travail (NORMLEX), la base de données statistiques centrale du BIT (ILOSTAT) et le Système d'information sur l'assurance-maladie (HIIS);
 - mise en place du Portail des connaissances du BIT;
 - amélioration des politiques, processus, systèmes et programmes de sensibilisation relatifs à la sécurité de l'information.
7. Les précédents rapports d'étape soumis au Conseil d'administration dressent un bilan global des progrès réalisés au regard des résultats, des étapes et des cibles prévus pour l'ensemble de la période de six ans, ce qui permet de rendre pleinement compte de la valeur des réalisations¹. Un résumé des étapes et des cibles atteintes ainsi qu'une liste détaillée des projets menés à bien, classés par période biennale et résultat stratégique, sont disponibles sur la page INFOTEC du site Web public de l'OIT².

Progrès accomplis en 2015

Résultat 1

8. Le résultat 1 de la stratégie en matière de technologies de l'information mettait l'accent sur la nécessité de regrouper les services informatiques, de manière à mieux répondre aux besoins du Bureau, et de renforcer les partenariats au sein du système des Nations Unies afin de concevoir conjointement des solutions informatiques mutuellement bénéfiques. Il soulignait en outre l'importance du déploiement d'IRIS et du Système de gestion électronique des documents (EDMS) sur le terrain, en vue de rationaliser, de normaliser et de favoriser l'automatisation des processus. Il mettait également en avant la nécessité d'appliquer des technologies qui encouragent le partage des connaissances, la communication et la collaboration dans l'ensemble du Bureau.

¹ Documents GB.306/PFA/ICTS/1; GB.306/PFA/ICTS/2; GB.309/PFA/ICTS/2; GB.312/PFA/6/1; GB.312/PFA/6/2; GB.313/PFA/INF/3; GB.316/PFA/4; GB.319/PFA/5/1; GB.319/PFA/5/2; GB.320/PFA/INF/3; GB.323/PFA/4.

² <http://www.ilo.org/public/english/support/itcom/>

Regroupement des services informatiques

9. En 2015, la gestion des téléphones mobiles a été transférée du Département des services internes et de l'administration (INTSERV) à INFOTEC. Du fait de l'évolution importante de la fonctionnalité des smartphones et du vieillissement de l'infrastructure BlackBerry, les besoins du personnel ont été réévalués, une analyse coûts-avantages a été effectuée et un nouveau smartphone a été choisi pour remplacer le BlackBerry. La migration des 292 appareils concernés a été achevée en 2015.
10. La nécessité d'améliorer la qualité des services informatiques et de veiller à ce que cette qualité soit la même au siège et dans les bureaux extérieurs est mise en avant dans l'étude sur les investissements en matière de technologies de l'information menée en 2010. A l'issue de cette étude, les infrastructures informatiques de 46 bureaux de pays et de huit grands bureaux de projet ont été modernisées et renforcées. Dans ces bureaux, toutes les données et tous les systèmes relatifs au courrier électronique, à la messagerie instantanée, à la vidéoconférence par ordinateur personnel, aux systèmes de fichier, au réseau et à l'authentification sont à présent hébergés au Centre de données du BIT, au siège de l'Organisation, et administrés de manière centralisée par le personnel d'INFOTEC.
11. Outre les 780 membres du personnel sur le terrain formés en 2014, 350 fonctionnaires hors siège ont bénéficié d'une formation d'INFOTEC sur la manière de tirer pleinement parti des fonctionnalités améliorées fournies par les nouvelles technologies
12. Un atelier de cinq jours a été organisé à l'intention de 18 membres du personnel informatique des bureaux extérieurs pour étudier les incidences de ces évolutions technologiques: gestion de l'accès des utilisateurs, processus d'appui, méthodes de travail. Les chefs des services administratifs régionaux ont également été informés des modifications apportées aux procédures administratives à la suite du regroupement des services informatiques.
13. Des discussions sont en cours pour évaluer si d'autres ressources, fonctions, applications ou services informatiques décentralisés peuvent faire l'objet d'un regroupement plus poussé.

Initiatives conjointes du système des Nations Unies

14. Par l'intermédiaire de divers groupes de travail, commissions et instances, l'OIT a collaboré avec d'autres institutions à l'élaboration d'un certain nombre d'initiatives conjointes du système des Nations Unies, dont les suivantes:
 - interopérabilité des progiciels de gestion intégrés et harmonisation des activités;
 - élaboration d'un catalogue de données commun;
 - projet de visualisation de données;
 - protocole de validation élargi pour la gestion des identifiants;
 - contribution des technologies de l'information à la réalisation des objectifs de développement durable;
 - Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA).
15. Mettant à profit les activités menées par d'autres organismes, le Bureau a mis en œuvre les solutions et systèmes suivants:

- le module de gestion des congés d'IRIS en libre-service;
- l'interface entre le module d'IRIS consacré à la gestion des ressources humaines et le nouveau Système intégré d'administration des pensions (SIAP) de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies;
- la plate-forme de surveillance des menaces informatiques de l'ONU.

Déploiement d'IRIS sur le terrain

16. Les cibles de 2015 relatives à la mise en service d'IRIS ont été atteintes. Le déploiement des modules d'IRIS portant sur la gestion des ressources humaines, les états de paie et la gestion stratégique, ainsi que l'accès aux informations relatives à tous les projets de coopération technique du BIT financés par des ressources extrabudgétaires ont été menés à bien dans 12 bureaux extérieurs en Afrique et huit en Europe et Asie centrale, en plus des bureaux de New York, Washington, DC, et Tokyo.
17. Plus de 310 fonctionnaires hors siège ont participé à une formation à IRIS.
18. Depuis novembre 2015, le module d'IRIS relatif aux états de paie procède au calcul des rémunérations de l'ensemble des membres du personnel du BIT. Les 41 systèmes locaux d'états de paie ont tous été supprimés dans les bureaux extérieurs.
19. Le modèle opérationnel concernant le déploiement, dans les régions, des autres fonctionnalités d'IRIS a été achevé et présenté à l'équipe de direction pour examen et approbation. Des discussions préliminaires avec les bureaux régionaux ont eu lieu à l'occasion de la session du Conseil d'administration de novembre 2015.
20. Enfin, deux ateliers «super-utilisateurs» d'IRIS ont été organisés en 2015. Un atelier de ce type a eu lieu en juillet à l'intention des points focaux chargés de la gestion des ressources humaines dans les bureaux régionaux et, en novembre, INFOTEC et le Département de la gestion financière (FINANCE) ont accueilli 22 coordonnateurs des finances et des programmes en provenance de sept lieux d'affectation. Ces ateliers avaient pour objectif d'étudier des scénarios opérationnels complexes et leur exécution dans IRIS, ainsi que de renforcer les compétences et les capacités à l'échelle locale avant la mise en service des autres fonctionnalités d'IRIS dans les bureaux extérieurs à partir de 2016.

Système de gestion électronique des documents (EDMS)

21. En 2015, le Bureau a étudié la possibilité d'utiliser le système SharePoint de Microsoft pour gérer des contenus et des documents au sein du Bureau. Des projets pilotes ont été menés en vue de recenser les enseignements à retenir et de valider les recommandations formulées dans le cadre d'études réalisées par des consultants extérieurs. Les résultats et les estimations des coûts de mise en œuvre issus de ces projets seront présentés au Comité de gouvernance des technologies de l'information (ITGC), pour décision, au début de 2016.

Partage des connaissances et collaboration

22. Le module 2 du portail central de services d'information (portail des connaissances) a été mis en service et comprend les éléments nouveaux suivants:
 - résultats des programmes par pays, résultats obtenus et contributions de l'OIT;

- liens vers les programmes par pays de promotion du travail décent;
 - indications détaillées sur les projets de coopération technique financés par des ressources extrabudgétaires et le compte supplémentaire du budget ordinaire (CSBO);
 - liens vers des publications;
 - bonnes pratiques.
23. Un site Web de collaboration et de partage des connaissances a été créé pour le Département des partenariats et de l'appui aux programmes extérieurs (PARDEV). Ce site permet d'automatiser et de rationaliser des aspects essentiels de la gestion des cycles de projets de coopération technique financés par des ressources extrabudgétaires et met à la disposition de ses utilisateurs des documents de référence, des forums en ligne et des communautés de pratique, dans le cadre d'un appui à ces projets.

Résultat 2

24. Le résultat 2 de la stratégie appelle à une gouvernance améliorée des services informatiques et à une meilleure maîtrise des dépenses par une centralisation de l'infrastructure, des projets et des ressources informatiques au Bureau.

Gouvernance des technologies de l'information

25. Le processus de gouvernance des technologies de l'information a poursuivi son évolution en 2015 et s'inscrit désormais pleinement dans les activités du Bureau. L'ITGC s'est réuni à cinq reprises en 2015 pour examiner des questions relatives à des investissements, des projets, des applications, des politiques et des normes essentiels dans le domaine des technologies de l'information, fixer des priorités parmi ces questions et prendre des décisions stratégiques en la matière.
26. Le service de gestion de projets d'INFOTEC a collaboré avec des départements du BIT, des bureaux de pays et des sous-comités consultatifs de l'ITGC pour évaluer le bien-fondé, les incidences sur le plan des ressources, les avantages et les risques des 12 projets informatiques proposés, et veiller à ce qu'ils soient conformes aux autres stratégies du Bureau. La mise en œuvre de six de ces projets a été approuvée par l'ITGC.
27. Le Bureau a formulé un ensemble de directives, de procédures et de lignes directrices visant à institutionnaliser les décisions stratégiques de l'ITGC.

Dépenses relatives aux technologies de l'information

28. Dans le cadre du suivi des progrès dont il a été rendu compte au cours de la session de mars 2014 du Conseil d'administration³, le Bureau, à l'issue de la période biennale 2014-15, a mené une étude comparative des dépenses informatiques. Elle visait à déterminer les coûts relatifs de ces dépenses par rapport à celles d'organisations gouvernementales nationales et internationales de même taille et disposant de ressources comparables à celles de l'OIT, et à recenser les domaines où il était possible et opportun

³ Document GB.323/PFA/4, paragr. 27.

d'optimiser les coûts, de promouvoir les investissements et d'apporter des améliorations opérationnelles ⁴.

- 29.** Cette étude comparative a révélé que le budget consacré aux activités informatiques de l'OIT et les effectifs correspondants étaient environ 30 à 40 pour cent inférieurs à ceux des administrations de même type. Les restrictions budgétaires ont freiné le rythme des avantages potentiellement retirés et limité la capacité du Bureau à tirer pleinement parti des ressources informatiques.
- 30.** Un certain nombre de mesures d'économie ont été prises en vue de tirer profit de ressources limitées pour mettre en œuvre la stratégie de l'OIT en matière de technologies de l'information. Le Bureau a réduit ses dépenses informatiques en prenant les dispositions suivantes:
- fourniture de services depuis des lieux à bas coûts;
 - renégociation des droits de licence avec les principaux fournisseurs;
 - location, plutôt qu'acquisition, de matériel;
 - utilisation de services «en nuage», s'il y a lieu;
 - collaboration avec d'autres organisations afin de tirer parti des contrats conclus par appels d'offres;
 - collaboration avec d'autres organisations en vue de partager les coûts ou d'élaborer conjointement des solutions;
 - mise hors service des systèmes obsolètes;
 - utilisation de technologies permettant d'assurer un appui à distance;
 - déploiement d'applications en libre-service;
 - automatisation partielle de l'application de correctifs et des essais concernant le matériel informatique et les logiciels;
 - regroupement et normalisation des composantes de l'infrastructure afin de rationaliser l'administration, la maintenance et le soutien du système.
- 31.** La mise en évidence d'autres possibilités d'optimiser les coûts reste un défi, étant donné que le volume, la complexité et la portée de l'infrastructure, des applications et des services informatiques mis en œuvre au cours des six dernières années ont entraîné une augmentation des coûts liés aux services d'appui et de maintenance. Les coûts relatifs à la sécurisation, à l'administration, à la maintenance et au soutien de l'infrastructure, des services de courriel et d'IRIS pour les bureaux extérieurs et les projets financés par des ressources extrabudgétaires sont notamment assumés en grande partie par le siège. Une analyse est en cours afin de déterminer si un modèle de partage des coûts plus viable entre le siège et les bureaux extérieurs pourrait être mis en place afin de compenser l'augmentation constatée.

⁴ Gartner, *IT Key Metrics Data 2016: Key Industry Measures; Government – National and International Analysis: Current Year*, ID: G00291353.

Résultat 3

32. Le résultat 3 de la stratégie appelle à la professionnalisation de la prestation des services informatiques essentiels au moyen de catalogues de services, d'accords sur le niveau de service et de la disponibilité des services 24 heures sur 24. Il met en outre l'accent sur la nécessité de moderniser l'infrastructure informatique de l'OIT, pour réduire la consommation d'énergie et faire face à la demande croissante de ressources informatiques.

Catalogues de services et accords sur le niveau de service

33. La mise en œuvre de catalogues de services et d'accords ciblés sur le niveau de service s'est achevée plus tôt que prévu et a été portée à la connaissance du Conseil d'administration en mars 2014 ⁵.

Offre d'un appui permanent

34. Le Bureau a collaboré avec le Centre international de calcul des Nations Unies (CIC) pour évaluer s'il était possible d'héberger le système de messagerie électronique du BIT au CIC, afin de permettre un contrôle et une gestion des incidents 24 heures sur 24. La migration du système de messagerie du BIT vers le CIC commencera en 2016.
35. Des licences, une documentation et des formations concernant l'utilisation de l'outil de gestion centralisée du BIT «Service Desk» ont été dispensées au personnel informatique des bureaux régionaux. Cet outil permet au personnel informatique hors siège de procéder, 24 heures sur 24, à l'enregistrement des incidents, à leur résolution ou à leur transmission à un niveau supérieur afin qu'ils soient résolus, en collaboration avec des collègues de l'ensemble du Bureau.

Regroupement du matériel informatique et efficacité de la consommation d'énergie

36. Les projets de regroupement, de virtualisation et de normalisation du matériel informatique visant à réduire l'empreinte écologique du Centre de données du BIT ont été achevés plus tôt que prévu et portés à la connaissance du Conseil d'administration en mars 2015 ⁶.
37. Il convient de noter que, si des gains d'efficacité ont été obtenus grâce à l'utilisation de serveurs économes en énergie et aux progrès des techniques de refroidissement, le Bureau a installé 150 serveurs et 80 téraoctets de mémoire de masse supplémentaires pour répondre à l'augmentation de la demande.

Sécurité informatique et gestion des risques

38. Pour faire face à la progression de la criminalité en ligne, des logiciels malveillants et d'autres menaces informatiques, le Bureau a réaffecté 2,4 millions de dollars E.-U. du budget informatique, initialement destinés à l'amélioration des processus et des services, afin de limiter les risques potentiels en matière de sécurité infrastructurelle et informatique, qui ont été mis en évidence dans les résultats des audits menés. Il est prévu que les

⁵ Document GB.320/PFA/INF/3.

⁶ Document GB.324/PFA/4.

demandes de ressources concernant la sécurité informatique augmentent au cours de la prochaine période biennale.

39. L'Unité des services de la sécurité et de l'assurance de l'information (ISAS) d'INFOTEC a étoffé ses systèmes de gestion des risques et d'aide aux décisions avec de nouveaux processus, systèmes et technologies visant à mettre en évidence les principaux indicateurs de risque, à les mesurer et à en rendre compte, selon les besoins de l'Organisation. Est notamment observée une demande croissante de protection concernant les informations confidentielles, la vie privée et la criminalité en ligne, outre les exigences de sécurité informatique relatives à l'utilisation de nouvelles technologies telles que l'informatique en nuage et les appareils mobiles.
40. En 2015, le Bureau a procédé à une évaluation des risques informatiques, qui a permis de déterminer les principaux risques informatiques, leurs causes profondes et les mesures correctives à appliquer. Le registre des risques d'INFOTEC peut être consulté sur la page INFOTEC du site Web public de l'OIT ⁷.

Stratégie de transition proposée pour 2016-17

41. A la session de novembre 2017 du Conseil d'administration, le Bureau soumettra, pour examen et décision, une nouvelle stratégie en matière de technologies de l'information qui portera sur une période de quatre ans et s'inscrira dans le plan stratégique de l'OIT pour 2018-2021.
42. La stratégie de transition de haut niveau ci-après est proposée pour la période 2016-17, sous réserve de son approbation par l'ITGC, composé notamment de membres de la haute direction de divers départements du Bureau.

Elaboration de la stratégie

43. La stratégie de transition proposée pour 2016-17 s'appuie sur des contributions provenant de sources variées pour établir une feuille de route visant à aider l'Organisation à s'acquitter de son mandat. Ces sources sont notamment les suivantes:
 - les stratégies de l'OIT en matière de ressources humaines, d'évaluation et de connaissances;
 - les objectifs du programme de réforme du Directeur général;
 - l'Agenda du travail décent, y compris les initiatives du centenaire;
 - la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable;
 - l'étude sur la gestion de l'information et des documents du BIT (à venir);
 - le questionnaire sur la santé organisationnelle de l'OIT;
 - le registre des risques d'INFOTEC;
 - les initiatives du régime commun des Nations Unies;

⁷ <http://www.ilo.org/public/english/support/itcom/>

- les critères du Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN) et d'autres évaluations extérieures;
 - les entretiens avec l'équipe de direction et des responsables de processus métiers au siège et sur le terrain;
 - les résultats des audits relatifs aux technologies de l'information;
 - les évolutions technologiques dans l'industrie informatique.
44. Pour définir et orienter la stratégie de transition proposée, le Bureau a analysé l'état présent et l'état souhaitable à terme des technologies de l'information du BIT, de manière à recenser et combler les insuffisances relatives au processus de prise de décision, aux structures et aux fonctions, à l'infrastructure, au portefeuille d'applications, aux ressources disponibles et au profil de risques.

Facteurs stratégiques

45. Les facteurs déterminant la stratégie de transition proposée, qui constitue la base contextuelle des résultats et réalisations attendus, mettent en évidence la nécessité pour le Bureau de:
- réduire les coûts administratifs;
 - favoriser l'optimisation des procédés, l'automatisation, l'innovation et l'amélioration du service continu;
 - promouvoir le travail en collaboration, le partage des connaissances et le renforcement des capacités de recherche au siège et sur le terrain;
 - donner au personnel les moyens de travailler depuis n'importe quel lieu et à n'importe quelle heure;
 - perfectionner la gestion des informations afin d'améliorer l'établissement des rapports, les travaux analytiques et la prise de décisions.

Résultats

46. Le cadre d'application de la stratégie de transition de l'OIT proposée s'appuie sur des résultats liés aux résultats déterminés dans la Stratégie de l'OIT en matière de technologies de l'information 2010-2015, mais restructurés de manière à aider l'Organisation à atteindre ses objectifs stratégiques:
- Le résultat 1 met l'accent sur la normalisation et la modernisation des technologies de l'information afin d'améliorer l'efficacité, la disponibilité, la viabilité et la qualité des systèmes et des services informatiques du Bureau.
 - Le résultat 2 appelle à l'institutionnalisation, à la rationalisation et à l'automatisation des processus métiers, afin de réduire les coûts administratifs et de favoriser l'application de méthodes de travail cohérentes dans l'ensemble du Bureau.
 - Le résultat 3 porte principalement sur l'offre de solutions en matière de gestion des contenus, en vue d'encourager le travail en équipe et d'améliorer l'établissement de rapports sur le fonctionnement organisationnel.

- Le résultat 4 traite des principaux domaines de risques liés à l'information qui nécessitent d'être atténués pour garantir la protection des ressources d'information du BIT.

Réalisations attendues

47. Les principales réalisations attendues de la stratégie de transition proposée sont présentées par résultat dans les paragraphes suivants. Les activités et les ressources liées à la mise en œuvre de ces initiatives ont fait l'objet d'une affectation; des fonds supplémentaires seront nécessaires pour mener toute autre initiative proposée.

48. Les réalisations attendues au titre du résultat 1 de la stratégie de transition proposée sont les suivantes:

- hébergement du système de messagerie électronique du BIT au CIC;
- mise à niveau du réseau interne et installation d'un système wi-fi dans l'ensemble du bâtiment du siège de l'OIT, parallèlement au calendrier de rénovation du bâtiment;
- regroupement et normalisation des bases de données et des logiciels d'application sur lesquels s'appuient les principaux systèmes du BIT;
- gestion améliorée des identifiants et de fonctions d'identification unique.

49. Les réalisations attendues au titre du résultat 2 de la stratégie de transition proposée sont les suivantes:

- mise en service de l'ensemble des fonctionnalités d'IRIS dans le nouveau bureau régional d'Abidjan;
- déploiement des modules financiers d'IRIS dans certains bureaux extérieurs;
- application dans IRIS des modifications concernant les droits statutaires du personnel, telles qu'approuvées par l'Assemblée générale des Nations Unies;
- mise en place d'un logiciel de reconnaissance optique de caractères afin d'automatiser le traitement dans IRIS des fiches fournisseurs et des factures à l'échelle du Bureau.

50. Les réalisations attendues au titre du résultat 3 de la stratégie de transition proposée sont les suivantes:

- mise au point et perfectionnement de tableaux de bord, de portails et de visualisations en ligne, afin d'appuyer le travail en collaboration, le partage des connaissances et une meilleure communication des résultats de l'OIT;
- mise en place d'entrepôts de données en vue d'améliorer la communication et l'analyse des données d'IRIS;
- perfectionnement de la base de données du Bureau de la bibliothèque et des services d'information (Labordoc), ainsi que d'autres collections, bases de données et guides, et numérisation des documents de la bibliothèque afin de renforcer encore les capacités de recherche de l'OIT;
- conclusion de l'analyse de rentabilité et du calcul des coûts relatifs au remplacement du site Intranet du BIT;

- réalisation d'une analyse de rentabilité et calcul des coûts concernant l'application d'une fonctionnalité de gestion des documents électroniques au sein du Bureau.
- 51.** Les réalisations attendues au titre du résultat 4 de la stratégie de transition proposée sont les suivantes:
- remplacement, mise à niveau ou amélioration des principales applications du BIT qui deviendront bientôt obsolètes, notamment Voyager, le Service médical commun, le Système de gestion des documents de gouvernance interne (IGDS), le tableau de bord des donateurs et d'autres;
 - application des critères permettant d'obtenir la certification relative à la gestion de la sécurité des informations (ISO/IEC 27001);
 - mise en place de procédés, de procédures et de technologies permettant de veiller au respect des politiques de l'OIT en matière de sécurité et de classification des informations.

Défis

- 52.** La Stratégie de l'OIT en matière de technologies de l'information pour 2010-2015 a déclenché un processus de changement drastique. A l'issue de la période de six ans, les effectifs et les frais fixes ont considérablement augmenté, mais permettent uniquement d'assurer le déroulement des opérations en cours et de mettre en œuvre des initiatives déjà approuvées.
- 53.** La stratégie de transition proposée, qui porte sur une période de deux ans, définit une voie à suivre pour répondre aux besoins stratégiques et opérationnels à court terme du Bureau. Pour faire face à la demande croissante en la matière, le Bureau devra trouver un équilibre rigoureux entre les ressources allouées, de manière à optimiser leur utilisation.
- 54.** Dans ce contexte, l'ITGC devra jouer un rôle encore plus déterminant pour veiller à ce que les propositions concernant des services et des solutions informatiques soient satisfaisantes sur le plan de la stratégie, du rapport coût-efficacité, des priorités fixées, du financement et de la viabilité à long terme.

Projet de décision

- 55.** *Le Conseil d'administration prend note du rapport d'activité final sur la Stratégie de l'OIT en matière de technologies de l'information pour 2010-2015 et approuve la stratégie de transition en matière de technologies de l'information proposée pour 2016-17 (paragraphes 41 à 54).*